

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 44 (2002)

Artikel: Une tablette magique (defixio) trouvée à Avenches-En Chaplix
Autor: Frei-Stolba, Regula
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-246068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une tablette magique (*defixio*) trouvée à Avenches-En Chaplix

Regula FREI-STOLBA

Résumé

Une tablette en plomb a été trouvée en 1989 sur le site cultuel et funéraire d'Avenches-En Chaplix. Il s'agit d'une *defixio*, d'une tablette d'exécration, pliée en deux et vraisemblablement enfouie dans le terrain au moyen d'un clou. Les quatre lignes du texte sont bien lisibles, mais le sens précis nous échappe pour le moment : un amant abandonné par son ami ou son amie et trahi par une tierce personne formule une exécration en leur souhaitant la mort. C'est la première publication d'une tablette magique trouvée en Suisse.

Zusammenfassung

Eine kleine Bleitafel ist 1989 in der Nekropole von Avenches-En Chaplix gefunden worden. Es handelt sich um eine *defixio*, eine Fluchtafel, die gefaltet und mit einem Nagel befestigt in die Erde versenkt worden war. Der Text enthält vier Zeilen; die Schrift ist gut leserlich, aber der Inhalt ist nicht leicht zu verstehen : ein verlassener Liebhaber verflucht offenbar seinen (seine) abtrünnige(n) Geliebte(n) und einen verräterischen Dritten, indem er diesen den Tod wünscht. Es ist die erste Publikation einer *defixio*, die in der Schweiz gefunden worden ist.

Introduction

Une tablette magique a été trouvée en 1989 sur le site cultuel et funéraire d'Avenches-*En Chaplix*¹. C'est la première publication d'une tablette magique trouvée en Suisse jusqu'à présent²; quoique son texte soit inhabituel, elle s'insère dans la série des tablettes magiques ou d'exécration bien connues dans le monde gréco-romain³.

Contexte de la découverte

La tablette a été mise au jour à l'intérieur de l'enclos du monument funéraire nord (fig. 1), à l'arrière de l'édifice⁴. Si la construction du monument est fixée de façon précise grâce à la dendrochronologie aux environs de 28 ap. J.-C., le mobilier associé à la couche supérieure perturbée d'où

provient la tablette couvre toute la période de fréquentation du site, soit au moins les trois premiers siècles de notre ère. La date du dépôt de la tablette ne peut donc être déterminée sur la base du contexte de découverte.

Description de la tablette

Il s'agit d'une tablette en plomb, assez corrodée et déformée. Au moment de sa découverte, l'objet était plié en deux (fig. 2). La tablette a ensuite été dépliée au laboratoire de restauration du Musée romain d'Avenches afin d'en faciliter la lecture (fig. 3-4). Les angles de la plaque sont très abîmés et deux d'entre eux ont même totalement disparus. Dans l'angle le mieux conservé, une tige de clou en fer encore en place atteste que l'objet a été cloué.

Les dimensions sont les suivantes : hauteur : 8 cm ; largeur env. 12,5 cm. Hauteur des lettres : env. 0,7 cm. L'écriture est une cursive courante du Haut-Empire ; elle est très fine, mais néanmoins assez bien lisible. Le texte est écrit de droite à gauche.

La tablette correspond tout à fait, par son matériau et sa forme, aux *defixiones* connues : le texte est écrit sur une tablette de plomb, qui est le métal privilégié pour les tablettes d'exécration, alors que l'argent ou même l'or sont plutôt réservés aux amulettes de protection⁵. Ses dimensions sont comparables à celles des tablettes recensées, par exemple à celles de la grande série mise au jour à Bath, même si notre exemplaire est assez grand⁶. Comme il a été dit plus haut, l'objet était plié en deux ; nous pensons que cette déformation est le résultat d'un geste intentionnel ; il s'agit en effet d'un usage bien attesté, les tablettes trouvées jusqu'à présent étant en général roulées ou pliées en deux : il fallait cacher le texte magique aux regards non autorisés⁷. S'ajoute à cela le fait que le texte est écrit de droite à gauche ; cette graphie, qui renforce la puissance magique des mots – ou dissimule l'énoncé du texte –, est attestée

¹ Musée romain d'Avenches, inv. 89/7852-9. Nous remercions vivement Daniel Castella qui nous a confié la publication de cet objet. Mes remerciements vont à Hans Lieb qui a inspecté avec moi l'original et a maintes fois discuté des problèmes de lecture. Ensuite je tiens à remercier M.A. Speidel, Th. Luginbühl et Ute Schillinger-Häfele, Constance, qui nous ont proposé des lectures et des interprétations. Finalement, nous remercions vivement Anne Bielman d'avoir relu et corrigé le texte français. Abréviations utilisées : cf. p. 6.

² A part la *defixio* trouvée *En Chaplix*, on connaît trois objets encore inédits du même genre : 1) et 2) deux tablettes magiques, sans doute des amulettes, trouvées en 1975 dans une sépulture (n° 182) à Oberburg (Windisch) ; l'une était en or, 31 mm (h) x 21 mm (l), 17 lignes de texte, et l'autre en argent, endommagée, 33 mm (h) x 21 mm (l), encore 8 lignes de texte. Les deux lamelles, roulées, étaient conservées dans une capsule en argent comportant deux ceillots ; le défunt la portait donc comme amulette. Wolfgang Kosack (Berlin) va publier les textes ; nous devons ces informations à Hans Lieb, que nous remercions. 3) François Wiblé a aimablement attiré notre attention sur une tablette d'exécration (?) en plomb, trouvée en 1991 dans une tombe de la région de l'amphithéâtre de Martigny, en nous procurant un dessin (lettre du 11 juin 1999). Malheureusement, jusqu'à présent, le texte reste illisible. La *Lamella Bernensis* n'a pas été trouvée en Suisse, cf. Th. Gelzer, M. Lurie, Chr. Schaublin, *Lamella Bernensis : ein spätantikes Goldamulett mit christlichem Exorzismus und verwandte Texte*, Stuttgart, B. G. Teubner, 1999. L'objet provient d'une collection privée et a peut-être été trouvé en Turquie ; il est actuellement conservé à l'Institut d'Archéologie classique de l'Université de Berne (p. 3).

³ Pour les tablettes magiques, cf. l'ouvrage incontournable de A. Audollent, *Defixionum Tabellae*, Paris, 1904. On observe aujourd'hui un regain d'intérêt pour ces objets, qui se traduit par une bibliographie croissante ; nous retenons les titres suivants : J.G. Gager, *Curse Tablets and Binding Spells from the Ancient World*, Oxford, 1992 ; F. Graf, *La magie dans l'Antiquité gréco-romaine : idéologie et pratique*, Paris, 1994 (trad. angl. : *Magic in the Ancient World*, Harvard University Press, 1997), où l'auteur analyse dans le chap. V les tablettes magiques ; L. Watson, *Arae. The Curse Poetry of Antiquity*, Leeds, 1991 ; Chr. A. Faraone, D. Obbink (éd.), *Magika hiera. Ancient Greek Magic and Religion*, Oxford – New York, 1991 ; aussi F. Graf (éd.), *Ansichten griechischer Rituale. Geburtstags-Symposium für Walter Burkert, Castelen bei Basel 15. bis 18. März 1997*, Stuttgart-Leipzig, 1998.

⁴ Cf. notamment D. Castella (dir.), *Aux portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches*, (Doc MRA 4), Avenches, 1998 ; L. Flutsch, P. Hauser, *Le mausolée nouveau est arrivé*,

dans : H. Walter (éd.), *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est de la Gaule et dans les régions avoisinantes : acquis et problématiques nouvelles*, Actes du colloque international de Besançon (mars 1998), Paris, 2000, p. 235-240. Voir aussi D. Castella, *Le monde des morts*, dans : A. Hochuli-Gysel (éd.), *Avenches, capitale des Helvètes*, AS 24.2, 2001, p. 72-81.

⁵ Cf. P. Gibut, Une tablette d'exécration dans le bassin de la Nèze à Dax (Landes), *Bulletin de la Société de Borda, Dax (Landes)*, n° 450, 1998, p. 345-374, en part. p. 351. Nous remercions vivement l'auteur, qui réside à Sion, de nous avoir fait parvenir sa contribution. Cf. en outre note 2 : les tablettes de Windisch (Oberburg) sont en or et en argent tandis que la tablette trouvée à Martigny constitue probablement, comme la tablette, d'*En Chaplix* une *defixio*.

⁶ Pour les trouvailles de Bath, principalement des tablettes par lesquelles les personnes demandaient justice en invoquant leur bon droit, cf. R.S.O. Tomlin, *The curse tablets in the temple of Sulis Minerva at Bath*, dans : *The temple of Sulis Minerva*, vol. 2 : *The finds from the sacred spring*, Oxford, 1988, p. 59-277 ; cf. aussi Gager (note 3), p. 22-23. Pour les dimensions des tablettes, cf. Gibut (note 5), p. 352.

⁷ Cf. Gager (note 3), p. 18.

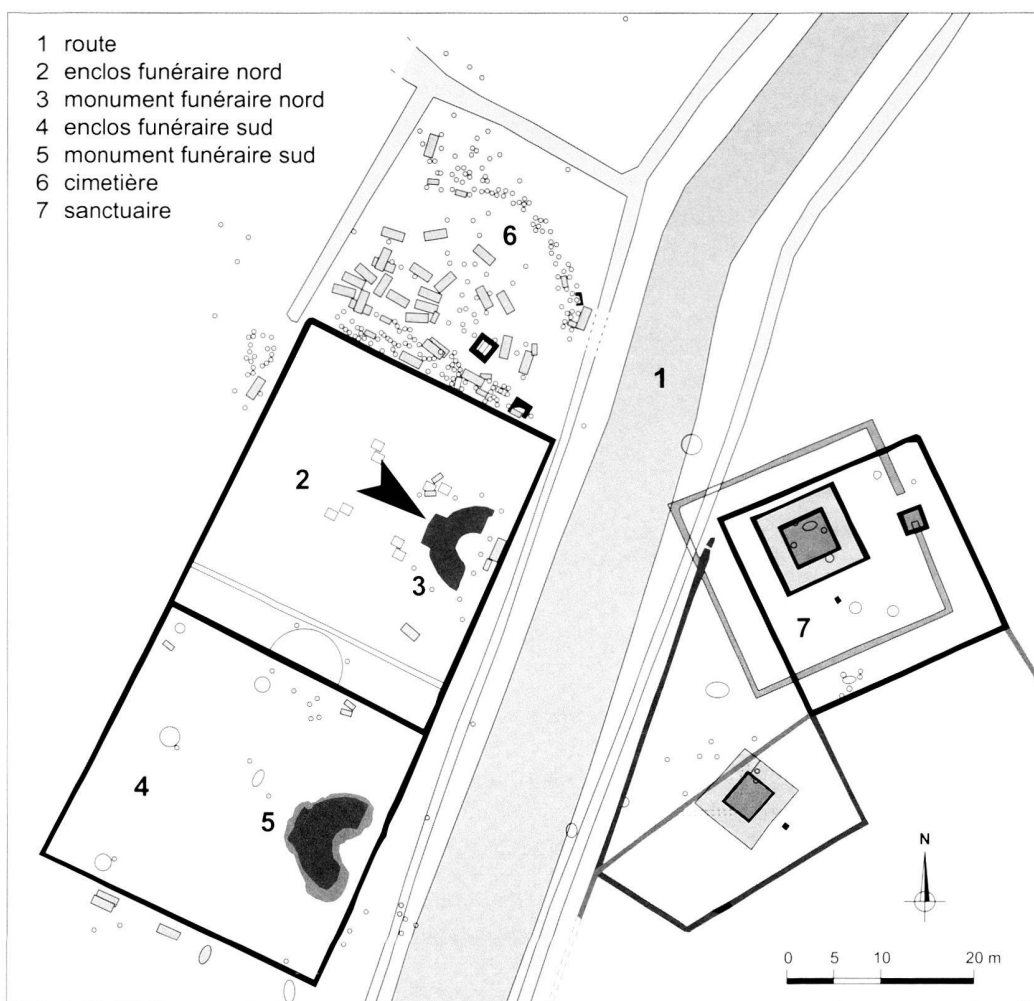


Fig. 1. Avenches-En Chaplix. Plan général de l'ensemble culturel et funéraire. Le lieu de découverte de la tablette en plomb, dans l'enclos du monument Nord (2), est désigné par une flèche.



Fig. 2. Avenches-En Chaplix. La tablette en plomb avant l'opération de « dépliage ». Inv. 89/7852-9. Echelle = 3 cm.

pour d'autres *defixiones*⁸. En outre, la restauration effectuée au laboratoire d'Avenches a fait apparaître une tige de clou en fer dans l'angle inférieur droit de la plaque, qui prouve que la tablette pliée a été clouée et « enfoncée vers le bas » : c'est précisément en raison de ce geste, désigné par le verbe *defigere*, que les tablettes d'exécration étaient dénommées *defixiones*⁹. Enfin, le lieu de découverte ne surprend pas non plus, puisqu'il s'agit d'un site cultuel et funéraire, au contact des divinités chthoniennes, grandes protectrices des rites magiques. La plupart des tablettes d'exécration ont été placées dans des tombes, glissées dans des sarcophages ou enfouies dans le sol des amphithéâtres et des cirques¹⁰.

⁸ AUDOLLENT (note 3), p. xlvi, adn. 3, a réuni des exemples qu'il faudrait peut-être vérifier. La tablette de Dax (cf. GIBUT (note 5), p. 245) est aussi écrite de droite à gauche.

⁹ Cf. GAGER (note 3), p. 18-19 et ill. 4; cf. en outre l'état de la recherche livré par GIBUT (note 5), p. 353.

¹⁰ Voir GAGER (note 3), p. 18-19, 60-64, 67, 209-210, et *passim*. Cf. note 2 : la tablette de Martigny provient d'une sépulture. D'autres lieux privilégiés sont les cours d'eau (Bath, Dax) ; GIBUT (note 5), p. 350-351 énumère les sources et les fontaines où des tablettes d'exécration ont été trouvées. Par le biais de tablettes enfouies dans le sol des amphithéâtres, les adversaires voulaient empêcher la victoire d'un concurrent.

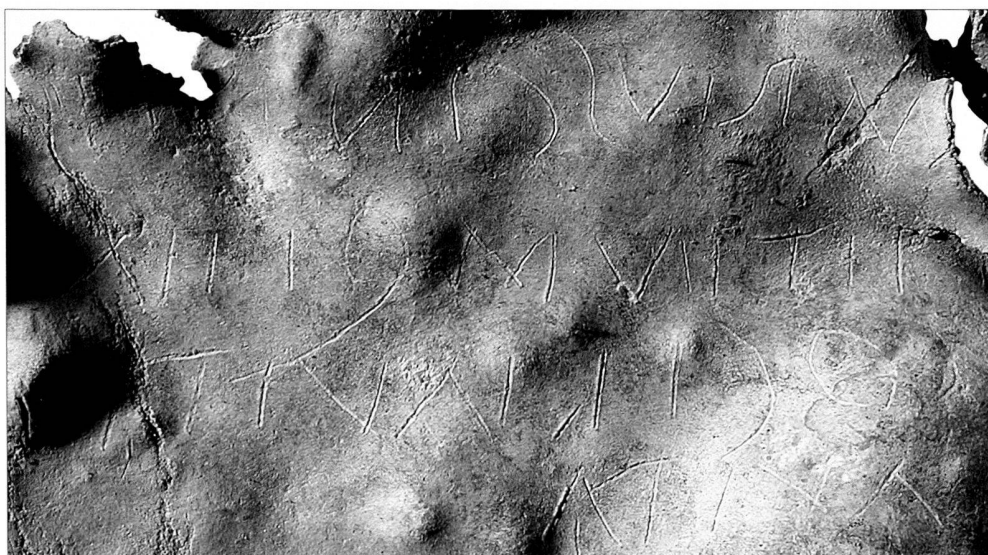


Fig. 3. Avenches-En Chaplix. Vue de détail de l'inscription.

Lecture et restitution du texte

Le texte se lit comme suit :

MARIVS CINNE SVVS
ET EVM QI EXIN
COCILIAVIT AEQVA
A VITA.

Remarques : ligne 1 : Le dernier mot n'est pas aisé à comprendre ; on peut y lire *suus*, la partie supérieure du second – *u* – étant brisée, et c'est la lecture que nous avons proposée lors de la présentation orale de l'objet¹¹ en admettant une faute grammaticale, à savoir *Cinne(m) suu^fm⁷* car la particule *et* doit relier deux mots utilisés au même cas¹². A la ligne 2, les mots *qi* et *exin* se trouvent partiellement recouverts par la partie de la tablette qui reste légèrement pliée ; toutefois leur lecture a été vérifiée par Hans Lieb¹³. Il nous semble évident que le mot *qi* doit être lu comme *q(u)i*, le – *u* – après le – *q* – étant parfois omis¹⁴. Ligne 3 : il est également évident que le verbe *cociliauit*, qui ressort très clairement, devrait s'écrire dans une écriture plus soignée *co(n)ciliauit* mais le – *n* – nasal n'a pas été noté ici¹⁵. Finalement, nous envisageons de lire à la fin du texte, ligne 4,

*aequa la uita*¹⁶, mais on pourrait aussi lire *aequa Auita* ; *Auita* étant un nom propre fréquent¹⁷.

Commentaire du texte

Le texte se lit donc plus ou moins bien, mais son sens précis nous échappe pour le moment à moins de supposer des fautes grammaticales plus ou moins évidentes. Tout en sachant que l'interprétation proposée n'est pas la seule imaginable, nous la présentons ici, en mentionnant aussi les deux variantes que nous devons à la sagacité de nos collègues.

Le mot-clé du texte est bien sûr le verbe *conciliare*, et c'est d'ailleurs le seul mot porteur d'un sens complexe¹⁸. Selon le *Thesaurus linguae Latinae*, outre les usages fréquents de ce verbe, au sens d'« assembler, unir, concilier »¹⁹, une signification spéciale du terme est attestée avec plusieurs nuances. On trouve *filiam suam alicui conciliare*²⁰, « donner sa fille à quelqu'un en vue d'un mariage » ; cette signification est connue depuis Plaute jusqu'au IV^e s., et le mot se trouve aussi dans le vocabulaire de Pétrone, donc dans un vocabulaire proche du latin vulgaire²¹. Un sens péjoratif²² (« servir

¹¹ Dans notre exposé à l'assemblée générale de l'ARS (Association pour l'archéologie romaine en Suisse), le 3 novembre 2000 à Soleure.

¹² Cette constatation grammaticale a été particulièrement soulignée par François Mottas lors de la réunion de Soleure et nous le remercions vivement de ses remarques critiques et constructives.

¹³ Hans Lieb a eu la gentillesse de contrôler avec moi l'objet et nous remercions vivement Daniel Castella de nous avoir permis l'autopsie.

¹⁴ Cf. l'index du *CIL*, XIII, p. 175 avec les exemples mentionnant *qi* : *CIL*, XIII, 2430 ; 5592 ; 7601 ; 11340v et 11919. Ces inscriptions sont, à l'exception de l'avant-dernière, des inscriptions chrétiennes.

¹⁵ Cf. l'index du *CIL*, XIII, p. 174-175 où les exemples, assez fréquents, sont réunis.

¹⁶ La lecture des trois (?) derniers mots a été également contrôlée par Hans Lieb et moi-même.

¹⁷ Ainsi U. Schillinger-Häfele dans sa lettre du 12 déc. 2000 ; nous la remercions chaleureusement des suggestions pertinentes dont elle nous a fait part.

¹⁸ Sur ce point concordent tous les collègues qui ont pris part à la discussion.

¹⁹ Cf. F. GAFFIOT, *Dictionnaire Latin – Français*, Paris, 1934, s. u.

²⁰ ThLL, IV (1906-1909), col. 40-44, en part. col. 44, 25-44. SUET., *Caes.* 50 : *existimatur enim Seruilia etiam filiam suam Tertiam Caesari conciliare*.

²¹ PLAUTE, *Mil.* 801 ; 1212. PÉTRONE, 127.

²² En allemand « verkuppeln ».

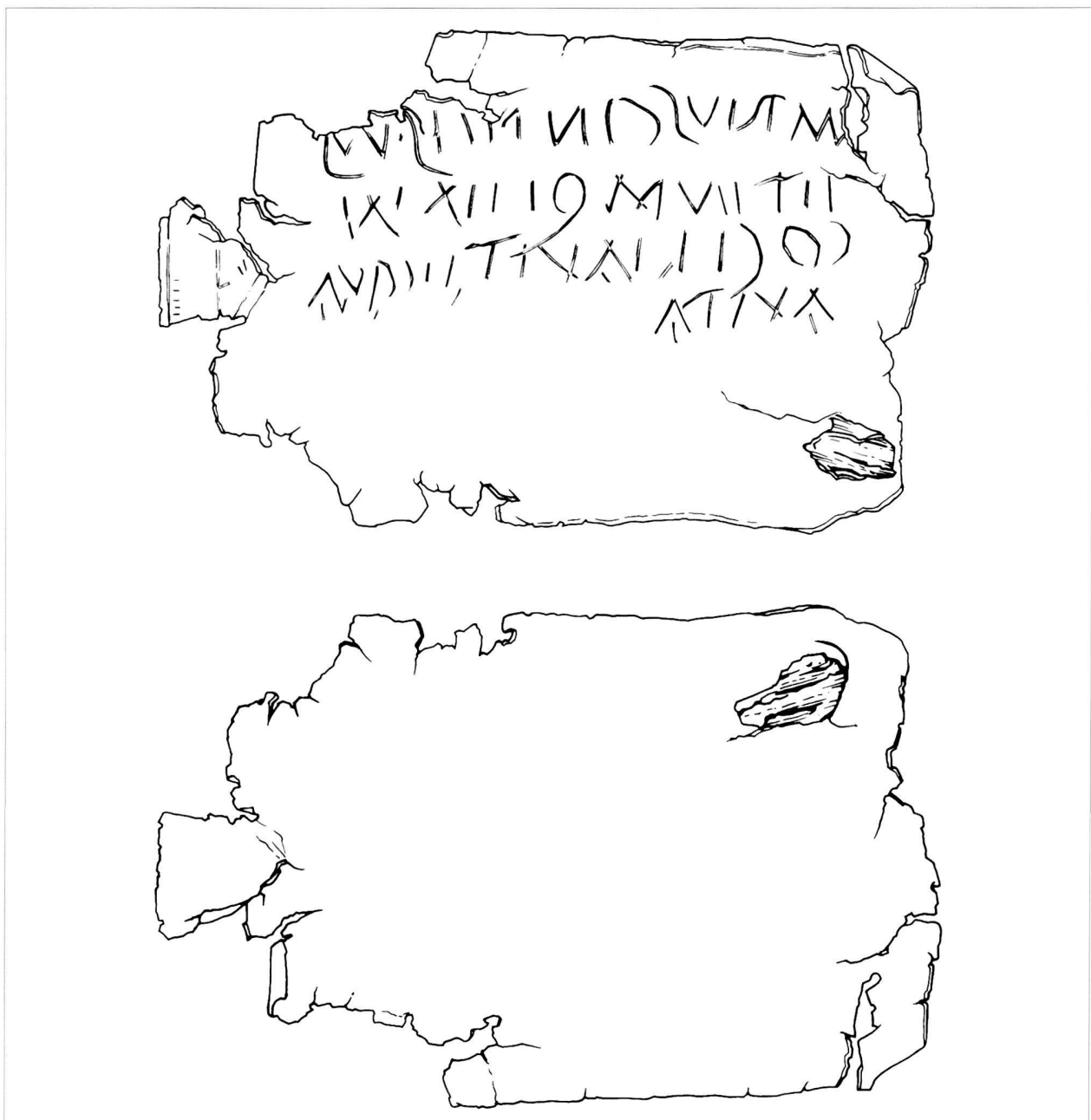


Fig. 4. Avenches-En Chaplix. Relevé de la tablette en plomb «dépliée». Echelle 1:1.

d'entremetteur») est aussi attesté dans une controverse de Sénèque parlant de l'adultère²³.

La structure de la proposition principale n'est pas claire, car le verbe *co(n)ciliauit* s'insère dans la subordonnée commençant par le pronom relatif *qui*. Donc, nous supposons qu'il faudrait compléter la phrase par un verbe sous-entendu qui énoncerait une exécration. Lisant *a uita* – et

non pas *Auita* –, nous avons cherché un verbe adapté à la tournure *a uita*. *Discedere a uita*, dans le sens de «trépasser, décéder», conviendrait bien puisque les attestations de cette formule abondent depuis les ouvrages de Cicéron jusqu'à Grégoire de Tours²⁴; *discedere* seul pouvait prendre le sens de «décéder»²⁵. On aurait alors une exécration sous la forme «Marius (souhaite) qu'un tel et un tel décèdent».

²³ SENEQUE, *Controversiae*, 6, 7 : *Quid? hoc adulterium esse non putas quod marito conciliante committitur?* («Quoi, tu ne crois pas qu'il y ait un adultère, parce que le mari a servi d'entremetteur?», Traduction de H. BORNECQUE, *Sénèque le Père, Sentences. Divisions et couleurs. Des orateurs et des rhéteurs*, préface de P. QUIGNARD, Paris, 1992, p. 227. Nous devons cette référence à Ute Schillinger-Häfele.

²⁴ Cf. *ThLL*, V (1910), col. 1283, 32 – col. 1284 54. Pour *discedere a uita*, cf. *Cic.*, *Tusc.*, 1, 84; les prépositions *de* ou *ex* ont toutefois aussi été admises.

²⁵ *Discedere*, cf. *ThLL*, V (1910), col. 1283, 50-71. On notera en particulier un usage assez fréquent au Bas-Empire et dans les inscriptions chrétiennes : GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, 3, 17.

Occupons-nous maintenant de l'onomastique qui semble être gallo-romaine²⁶. *Marius* est un gentilece bien attesté dans les Trois Gaules et les Germanies²⁷. *Cinne(-)* est plus délicat, car le nom n'est pas encore signalé; peut-être n'est-il pas complet et on devrait alors plutôt lire *Cinnesuus* (ou *Cinnesuos*)²⁸. Quoiqu'il en soit, on trouve dans la vallée du Glan, en Germanie supérieure, une pierre tombale d'une *Cinnena*, *coniunx* de *Tertius Tertinu[s]*²⁹; de même, le gentilece *Cinnenius* est attesté dans une inscription provenant d'Olten, donc dans une région voisine³⁰, et il ne faut pas non plus oublier les attestations d'éléments de noms (gentilices et *cognomina*) écrits dans la forme *Cina*³¹. Tout ceci nous amène à considérer *Cinne(-)*³² comme un nom propre gallo-romain.

Si l'on relie les noms propres à l'énoncé du texte tel que proposé jusqu'ici, *Marius* est sans le moindre doute le sujet, et *Cinne* alors devrait être un nom probablement masculin, mis à l'accusatif, en parallèle avec *eum*. Il faudrait alors admettre plusieurs fautes d'orthographe et de grammaire. On devrait ainsi corriger *Marius Cinne(m) suu[m] et eum q(u)i exin / co(n)ciliauit aequa / a uita*. Mais, il serait également possible de lire *Marius Cinnesuō's (acc.) et eum q(u)i...*³³ ou alors comprendre *Marius Cinn(a)e suō's et eum q(u)i...*, en admettant que *Cinne* (*Cinnae*) soit le génitif (*Marius*, fils de *Cinna*), alors que l'accusatif serait exprimé par le mot *suus* qu'il faudrait légèrement corriger en *suos*³⁴. Reste *exin* qui n'est pas non plus facile à expliquer dans ce contexte, pour autant d'ailleurs que ce mot soit correctement lu. *Exin* est en général un mot plutôt recherché et qui appartient à la poésie tandis qu'*exinde* est plus prosaïque³⁵. Toutefois on rencontre aussi des attestations d'*exin* dans les œuvres d'Apulée³⁶.

²⁶ De prime abord, certaines interrogations ont plané autour de ces deux noms fameux de l'histoire romaine que sont *Marius* et *Cinna*. Mais le contexte semble bien être ici gallo-romain.

²⁷ Il suffit de consulter l'index du *CIL*, XIII, p. 13 et B. LÖRINCZ, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, vol. III, Vienne, 2000, p. 59 et maintenant M. DONDIN-PAYRE, L'onomastique dans les cités de Gaule centrale (Bituriges Cubes, Eduens, Sénon, Carnutes, Turons, *Parisi*), dans: M. DONDIN-PAYRE et M.-Th. RAEP-SAET-CHARLIER, *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2001, p. 300, p. 303-304.

²⁸ Ute Schillinger-Häfele propose dans sa lettre du 12 déc. 2000 de relier *Cinnesuus* (?) et d'y voir en tout cas un nom personnel à l'accusatif.

²⁹ *CIL*, XIII, 6201.

³⁰ *CIL*, XIII, 5191.

³¹ Cf. LÖRINCZ (note 27), p. 57; on ajoutera les noms composés, tel *Cintusmus* ou *Cintusmos*, cf. DONDIN-PAYRE (note 27), p. 289, 316 et suiv. (p. 728).

³² Ou *Cinnesuus*, peut-être *Cinnesuos*?, toujours mis à l'accusatif. Pour *Cinna*, cf. *ThLL*, *Onomasticon*, vol. II (1907-1913), col. 448-449.

³³ C'est la lecture suggérée par Ute Schillinger-Häfele, cf. *supra* note 28.

³⁴ Suggestion de François Mottas, que nous remercions.

³⁵ Cf. *ThLL*, V, 2 (1931-1953), col. 1506, 54 ss.

³⁶ Cf. la note précédente.

En conclusion, on constate que les trois variantes de lectures sont possibles, mais qu'elles entraînent toutes une correction du texte. On peut donc lire et comprendre: *Marius Cinne(m) suu[m] et eum q(u)i exin / co(n)ciliauit aequa / a uita* «*Marius* (souhaite) que son (sa) *Cinna* et celui qui l'a ensuite donné(e) à quelqu'un d'autre décèdent tous les deux!» ou alors nous lisons: *Marius Cinnesuō's (?) et eum q(u)i exin / co(n)ciliauit aequa / Auita* «*Marius* (consacre aux enfers?) *Cinnesuos* et celui qui l'a ensuite donné à quelqu'un d'autre avec le consentement d'*Avita*»³⁷. Ou encore, sans arrière-pensées érotiques: *Marius Cinn(a)e (filius) suō's et eum q(u)i exin / co(n)ciliauit aequa / a uita*. «*Marius*, fils de *Cinna*, (souhaite) que les siens et celui qui les a réconciliés, décèdent!»³⁸.

Conclusions

Après réflexion, nous voudrions retenir la première lecture, soit celle que nous avions proposée dans notre exposé oral, et que nous considérons comme la meilleure, tout en reconnaissant qu'aucune des trois n'est pleinement satisfaisante. La deuxième solution nous semble évoquer un événement trop complexe, et manquerait dans le texte toute mention d'une exécution; enfin, bien qu'elle ne demande qu'une seule correction du texte, la troisième lecture nous paraît un peu banale, le mot *conciliare* sans connotation érotique étant un peu faible en regard du maléfice demandé par *Marius* à l'égard de son adversaire. Ainsi, en dépit de toutes les incertitudes de lecture, nous voyons dans ce texte une exécution formulée par un amant abandonné par son ami ou son amie et trahi par une tierce personne. La tablette est sans doute une *defixio* comme le suggèrent sa forme et l'endroit de son enfouissement. Les formules de ces *defixiones* sont des plus variées³⁹ tandis que d'autres documents comme les tablettes de cirque ou les tablettes liées à des procès sont plus stéréotypées et donc plus faciles à compléter⁴⁰. L'auteur de la tablette l'a enfouie dans le sol de l'enclos funéraire nord, dans un site proche des divinités des Enfers⁴¹.

Crédit des illustrations

Fig. 1 et 3: Avec Le Temps Sàrl.

Fig. 2: Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

Fig. 4: B. Gubler, Archéodunum SA.

³⁷ Nous nous fondons sur les suggestions de M^{me} Schillinger-Häfele, cf. notes 17, 23 et 28; pour *Avita*, nom personnel fréquemment attesté dans les deux Germanies, cf. F. REDO et B. LÖRINCZ, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, vol. I, Budapest, 1994, p. 232 et carte de répartition p. 233; en outre, *ThLL*, II, (1900-1906), col. 1443-1446.

³⁸ En suivant les suggestions de François Mottas (cf. note 34), qui ne s'est toutefois pas exprimé sur la fin du texte.

³⁹ Des *defixiones* de ce genre ont été trouvées en Germanie supérieure (Kreuznach), portant des textes très variés et de ce fait difficiles à déchiffrer, cf. *CIL*, XIII, 7550-7555 = AUDOLLENT (note 3), n^{os} 94-99.

⁴⁰ Voir pour ces différentes catégories en particulier GAGER (note 3), p. 3-25.

⁴¹ GAGER (note 3), p. 18-2.